

# Passerelle

Janvier 2025 - N°45

Journal Municipal d'Information de la commune d'Ardentes



Concours de dessin  
L'année à l'école des 2 Rives  
Accès à la déchetterie

Agenda 



Directeur de la publication : Gilles Caranton  
Coordinatrice de la rédaction : Laurence Ardouin

Maquette : Styl'Oplume 06-09-59-63-81  
Impression : Sodimass 02-54-25-25-25



## LE MOT DU MAIRE

Chères ardennaises, chers ardennais,

« Au pessimisme de l'intelligence, préférons l'optimisme de la volonté » écrivait le philosophe GRAMSCI. C'est à peu près notre état d'esprit du moment...

La dissolution surprise de l'Assemblée Nationale en juin dernier a plongé notre pays dans une période d'instabilité politique et dans une grande incertitude budgétaire pour les mois à venir. Les recettes de nos communes sont très dépendantes des dotations de l'État, aussi bien en fonctionnement qu'en investissement. Les projets de Loi de Finances débattus par les deux chambres à l'automne prévoyaient sans ambiguïté une forte contribution des collectivités territoriales, Régions, Départements et Communes, à la réduction de la dette abyssale de l'État. Une nouvelle Loi de Finances nous est annoncée pour les prochaines semaines... Elle aura toute son importance pour la construction de notre budget 2025, dont le vote est prévu en mars prochain.



Comme prévu, la rentrée scolaire s'est effectuée sans encombre dans l'École des 2 Rives en septembre dernier. En partenariat avec le Conseil en Architecture du Département, les élèves et l'équipe enseignante, que je remercie pour leur engagement, travaillent en ce moment sur le projet de végétalisation de leur environnement, pour des plantations prévues à l'automne prochain.

Toujours en matière de travaux, l'extension du cimetière est également réalisée et la première tranche de vidéo-protection est opérationnelle depuis l'automne. La seconde le sera dans les prochaines semaines.

Trois projets sont en ce moment en études ; La réutilisation des bâtiments de l'ancienne école Saint Martin, la mise en accessibilité de la passerelle reliant les quartiers Saint Vincent et Saint Martin et l'installation de panneaux photovoltaïques sur les toitures du Centre Technique, pour une production d'énergie déductible de la consommation de nos structures communales.

Comme chaque année, un programme d'entretien de nos routes et de nos structures sera proposé.

Nous veillerons également à apporter le soutien qu'elles méritent à nos associations. Elles tissent chaque jour les liens indispensables entre nos administrés. Je les remercie sincèrement pour leur dynamisme et pour la qualité de nos échanges, toujours positifs et constructifs.

J'exprime toute ma gratitude et toute ma reconnaissance aux agents de nos différents services, ainsi qu'aux bénévoles, qui assurent le fonctionnement de notre médiathèque. Au côté de vos élus, ils partagent ce sens de l'engagement et du service public, indispensable ciment de notre collectivité. J'associe nos pompiers et nos forces de gendarmerie à ces remerciements.

J'exprime également tout mon soutien à nos entreprises, commerces et artisans, ainsi qu'à nos agriculteurs, qui souffrent tous de l'incertitude économique de la période que nous traversons.

Comme nous tous, j'ai bien sûr une pensée pour les habitants de l'archipel de Mayotte, dévasté par le cyclone Chido le 23 décembre dernier. Nous leur souhaitons de retrouver rapidement les conditions d'une vie normale.

Au nom du Conseil Municipal et en mon nom personnel, je vous adresse à vous toutes et tous, ainsi qu'à vos proches, mes meilleurs vœux de bonheur, de santé et de réussite pour 2025.

*Gilles CARANTON*

Maire d'Ardennes - Conseiller départemental du canton d'Ardennes

## UN NOËL A ARDENTES

La commune d'Ardentes a invité les enfants à imaginer un Noël à Ardentes. 33 enfants ont participé au concours de dessin ouvert aux jeunes de 5 à 12 ans. Le vote était ouvert à la population.



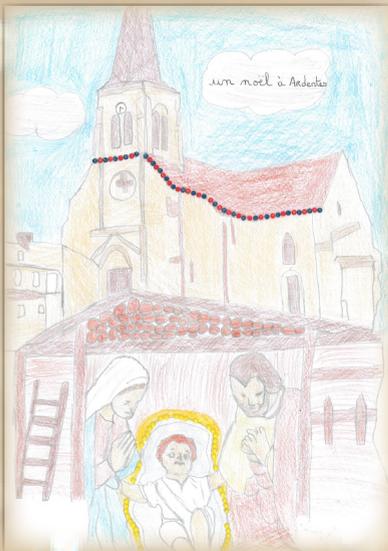
Camille Fontaine 5-7 ans



Garance Ferrier 5-7 ans



Camille Fouassier 5-7 ans

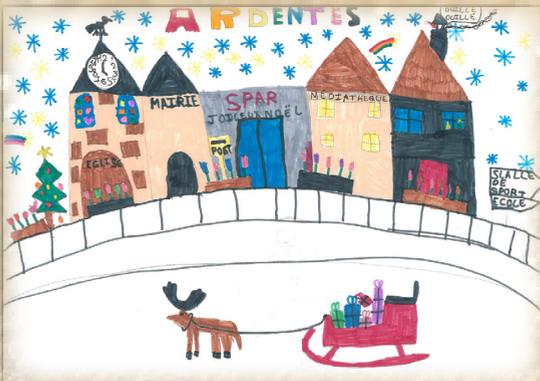


Kasaya Herbaut 10-12 ans



Calie Renaudie 8-9 ans

A l'occasion des vœux du maire, les gagnants se sont vus remettre des places aux Parcs de la Haute Touche et des Loups de Charrières, au zoo de Beauval, au Château de Cheverny et des accès à Défi Planet.



Zoé Leterme  
8-9 ans



Kassy Russo  
8-9 ans



Nolan Fontaine 10-12 ans

Merci à tous les participants pour leurs magnifiques créations. Ils ont su nous émerveiller par leur créativité et leurs couleurs.



Romane Courant 10-12 ans

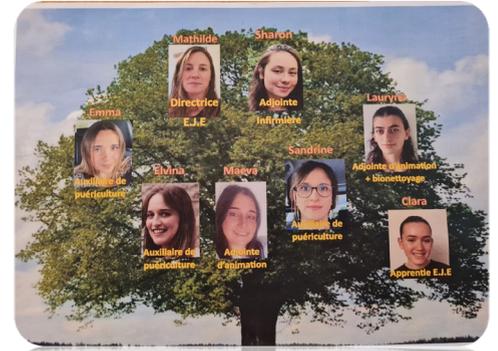
La crèche Les Pitchouns et le Relais Petite Enfance



Plusieurs animations ont été présentées tout au long de l'année. Et pour clôturer comme il se doit cette année 2024, la crèche les Pitchouns et le RPE ont reçu Les Animuciens pour un spectacle de Noël.

Ce spectacle en duo piano et chant illustre « des animaux qui ont décidé de quitter le monde des hommes. Ils s'isolent au plus profond de la Forêt, et pour s'occuper décident de faire de la musique. Chacun choisit son instrument, sauf Pinpin, le lapin qui ne cesse d'hésiter...

Un conte musical, prétexte à la présentation aux enfants de tout un tas de petites percussions qu'ils utiliseront à la fin du spectacle pour jouer avec nous ».



Nouvelle équipe de la crèche les Pitchouns toujours aussi professionnelle malgré des départs vers de nouveaux horizons. Elle encadre une vingtaine d'enfants de 2 mois à 4 ans.

Ecole maternelle Antoine Fée

LES EMOTIONS sont omniprésentes chez les élèves pendant la journée de classe. Des ateliers ont été proposés pour aider les 85 enfants accueillis à l'école à se sentir mieux, mieux comprendre et exprimer leurs émotions.

Les enfants ont vu un spectacle sur les émotions. Les élèves de petite section se sont exprimés sur le sujet.



Je suis **EN COLERE** quand :  
 -On me fâche  
 -On me pince  
 -On m'embête  
 -Je vais chez mamie



Je suis **TRISTE** quand :  
 -On me fâche  
 -Je ne vois pas maman  
 -Je me fais mal  
 -Je n'ai plus ma tétine



Je suis **SEREIN (BIEN)** quand :  
 -Je suis à l'école  
 -Je dors  
 -Je me repose sur le canapé  
 -Je fais de la peinture



J'ai plein **d'AMOUR** pour :  
 -Maman  
 -Papa  
 -Mon doudou  
 -Les câlins



Je suis **CONTENT** quand :  
 -Je suis avec maman  
 -Je vais au manège  
 -Je joue aux Lego  
 -Je fais de la pâte à modeler



J'ai **PEUR** quand :  
 -Je suis seul dans mon lit  
 -Il y a de l'orage  
 -La porte claque  
 -Je suis dans le noir

**Ecole des 2 Rives, nouvelle école, nouveaux projets dans un état d'esprit coopératif :**

Après une année de travaux, les deux écoles primaires de la commune sont regroupées.

Ainsi, le 2 septembre, 178 élèves ont effectué leur rentrée scolaire à l'Ecole des 2 Rives, dirigée par Madame Malot-Meunier.

**Coopérer c'est agir, produire, apprendre ensemble.**

Autour de la nature ...  
Implication des élèves dans le projet de végétalisation de la cour de l'école,  
Poursuite du projet de sentier des écoles.



Les enfants dansent ...

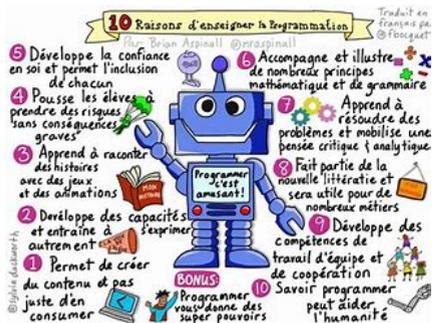
Initiation au HIP HOP pour les élèves de cycle 3 et à la danse contemporaine pour ceux de cycle 2, Spectacle à Equinoxe pour tous les enfants le 10 janvier 2025 proposé par la Cie La Tarbasse.



Actions communes de prévention du harcèlement et des violences.



Participation des élèves et lecture du message de l'UFAC lors de la commémoration de l'Armistice



Initiation à la programmation.



Participation au prix littéraire ESCAPAGES.



Sensibilisation au code de la route et participation au P'tit tour André Jamet.

**Et bien d'autres actions encore !**

**J'ai 16 ans cette année : je pense au recensement !**

Depuis le 1er janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. Cette démarche doit s'effectuer le mois de leur seizième anniversaire et dans les trois mois suivants.

A l'issue de cette démarche, la mairie remettra une attestation de recensement à conserver impérativement dans l'attente de la convocation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Cette attestation sera réclamée lors de l'inscription à la conduite accompagnée ou de tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

**BIENTÔT 16 ANS**  
Pensez au recensement citoyen !

**C'est obligatoire.**

Dès l'âge de 16 ans, présentez vous en mairie, muni de :

- votre carte d'identité
- votre livret de famille
- un justificatif de domicile

Vous aurez besoin de votre justificatif de recensement pour vous inscrire aux examens jusqu'à l'âge de 25 ans (Bac, permis de conduire, etc.)

Pour tout renseignement, contactez la mairie au :  
02-54-36-21-33  
infos@mairie-ardentes.com

## Restaurant scolaire

La collectivité n'ayant pas les compétences pour assurer ce service, fait appel à un prestataire privé spécialiste de la restauration collective et ce depuis 2012.

Ce dernier est recruté par appel d'offres pour une durée de 3 ans. Il doit assurer l'élaboration et la réalisation des menus suivant les normes de la loi EGalim :

- 50% de produits locaux ou labels de qualité incluant minimum 20% de produits bio
- 60% des achats réalisés pour les viandes et poissons composés de produits de qualité et durables.
- 1 menu végétarien par semaine

Et suivant la demande de la collectivité :

- 1 repas à thème tous les mois
- Des repas améliorés à l'occasion des fêtes

Ce marché arrivant à échéance fin août 2024, un nouvel appel d'offres a été lancé au cours du 1er semestre pour la rentrée de septembre. Restauval est donc reconduit pour une durée minimum de 3 ans avec son équipe :

- Magali la cuisinière et gérante du site
- Claudia service et entretien sur le pôle maternel.

A compter de 2025, la collectivité doit supprimer les contenants en plastique (assiettes, verres, ramequins, coupelles). Aïe Aïe Aïe !



Pour rappel :

La restauration scolaire est un service public facultatif. Il a pour but de permettre aux enfants scolarisés sur la commune, de prendre leur repas sur place.

En cas de grève, la commune n'a pas l'obligation de maintenir ce service.

## Périscolaire

Chaque jour avant et après la classe ainsi que les mercredis, l'équipe d'animation très investie auprès des enfants propose des activités ludiques riches et variées.

Chaque activité est pensée pour encourager la coopération, la créativité de l'enfant mais aussi pour renforcer la confiance en soi.



Virginie

Faouzia

Isabelle

Hortense

Un grand merci à toute l'équipe pour son engagement et son énergie au quotidien qui font du périscolaire et des accueils de loisirs des lieux uniques et précieux.



Lola

Natacha

Julien

Ophélie

Entre 40 et 60 enfants fréquentent le périscolaire et une quarantaine les mercredis.



### Les vacances au centre de loisirs

Le mardi 24 décembre, accompagnés des animateurs, les enfants du centre de loisirs sont allés visiter le château de Cheverny pour découvrir les décorations féeriques de Noël.

Ils sont revenus enchantés et émerveillés, de quoi attendre le père Noël avec des étoiles pleins les yeux.



**M.A.R.P.A.**



La MARPA (maison d'accueil et de résidence pour l'autonomie) est avant tout un lieu de vie.

La vingtaine de résidents participe à de nombreuses activités. L'équipe en place, secondée par des bénévoles et des professionnels, animent chaque jour des ateliers mémoire, gym douce, pâtisserie, travaux manuels, échanges intergénérationnels avec le centre de loisirs d'Ardentes, repas des familles...).



Comme chaque année, notre marché de Noël a été très fréquenté et a apporté beaucoup de bonheur aux résidents qui ont participé à son organisation.

**Centre Communal d'Action Sociale**

**A venir :**

Un atelier équilibre santé est prévu début février, des places sont encore disponibles. Contacter l'accueil de la mairie au 02 54 36 21 33 pour toute inscription.



Un après-midi jeux de société verra bientôt le jour. Si vous êtes intéressés, vous pouvez vous inscrire en mairie.

**Ardentes, Ville d'Accueil des Véhicules d'Epoque**



Depuis le 5 octobre, Ardentes est la seconde ville du département à rallier le réseau des Villes et Villages d'Accueil des Véhicules d'Epoque.

Le label a été remis par Charles Antoine Bonzon, délégué régional de la Fédération Française des Véhicules d'Epoque, à Monsieur Gilles Caranton, maire d'Ardentes, en présence de nombreuses personnalités dont Monsieur Daugeron, maire de Sainte Sévère (première ville du département à recevoir cette distinction).



Cette récompense est le fruit d'un travail étroit entre le club automobile très actif Rétro Méca Centre et notre commune.

Ce label a pour objectif de distinguer et faire connaître les collectivités engagées dans une démarche de développement touristique, intégrant avec bienveillance des animations dédiées aux véhicules d'époque.

La ville d'Ardentes s'inscrit pleinement dans cette démarche. Elle considère l'accueil de véhicules d'époque comme une animation offerte au grand public, donnant lieu également à la rencontre du patrimoine bâti et du patrimoine roulant.

Chaque commune labellisée s'engage à mettre à disposition des clubs, un parking proche du centre ville. ARDENTES a choisi le parking de l'école maternelle de la rue George Sand, très accessible et à proximité de nos différents commerces : restaurants, garages, superettes.

Par ailleurs, à la fin des différents discours, la création de la route 36 a de nouveau été abordée. Ce tracé rallierait Valençay à Sainte Sévère en passant par Levroux, Châteauroux et Ardentes, c'est un superbe projet. A suivre



## Devenez Sapeur-Pompier volontaire



\*Crédit Photo Stéphanie SERGENT, Sapeurs-Pompiers 36\*

Votre commune est défendue par des sapeurs-pompiers volontaires. Ce sont des femmes et des hommes comme vous qui ont une activité professionnelle, une vie de famille, une vie sociale (club de sport, animation culturelle, ...) et qui consacrent une partie de leur temps à l'activité opérationnelle. Ce sont des gens ordinaires qui font ensemble des choses extraordinaires ! Les secours dépendent aussi de votre engagement, si nous ne recrutons pas urgemment, nous risquons collectivement de mettre en péril les secours sur notre territoire.

L'activité principale des sapeurs-pompiers est le Secours et les Soins d'Urgences Aux Personnes (80% de nos interventions). Pour pratiquer cette mission nul besoin d'être jeune ou un athlète. Nous ne vous demandons pas une aptitude sportive, mais une aptitude médicale qui sera validée lors d'une visite chez un médecin de sapeurs-pompiers.

Donc, même si vous avez plus de 50 ans, et que vous êtes en bonne santé, vous êtes apte à devenir sapeur-pompier au moins pour les interventions de secours aux personnes. Dans les médias seules les interventions extraordinaires sont relayées et donnent l'image que les sapeurs-pompiers sont plutôt jeunes et sportifs. Je vous invite à observer les sapeurs-pompiers de la caserne qui vous défendent, et vous remarquerez que ces femmes et ces hommes sont tous différents, mais une valeur commune les anime, vous porter secours.

Alors n'hésitez pas à taper à la porte de la caserne la plus proche de chez vous, vous y serez bien accueilli, les sapeurs-pompiers vous expliqueront notamment ce que

vous avez à y gagner : une vie associative avec votre famille avec l'amicale de la caserne, de la cohésion grâce aux activités (formations, interventions, ...). De plus, lors des formations, et des interventions vous serez indemnisé modestement, mais ça pourra contribuer à améliorer votre quotidien : loisirs, sorties culturelles, . Une fois formé, vos compétences de sapeur-pompier vous serviront à la caserne, mais aussi en famille, au travail, dans vos activités.

Alors si vous avez entre 16 et 67 ans et que vous êtes motivé, venez nous rencontrer dans la caserne dont vous dépendez. Cette campagne de recrutement est menée car en journée pas assez de sapeurs-pompiers volontaires sont disponibles pour partir en intervention. La conséquence directe est la mobilisation d'une autre caserne plus éloignée, ce qui allonge les délais d'interventions au détriment des victimes. Vous êtes des citoyens avec des droits mais aussi des devoirs. Vous avez le pouvoir de servir votre territoire, car cette décision vous appartient à vous seul. Rejoignez-nous et donnez encore plus de sens à votre vie !

## Les déchèteries : accueillir et valoriser les déchets encombrants ou dangereux.



### Contrôle d'accès aux déchèteries

Depuis le 1er janvier 2025, l'accès aux déchèteries de Châteauroux Métropole est soumis à un contrôle d'accès. Les usagers doivent présenter un QR code unique, affiché sur l'écran de leur téléphone ou imprimé sur papier.

Ce QR code peut être obtenu par les usagers de **deux façons** :

- Via l'application
- « **Mes déchets - Châteauroux Métropole** »

Création d'un compte personnel.

Remplissage d'une demande de « Pass-déchets ».

Ajout d'un justificatif de domicile de moins d'un an.

- Via le site internet de Châteauroux Métropole
- Accès au formulaire

« **Demandez votre code d'accès aux déchèteries** ».

Ajout d'un justificatif de domicile de moins d'un an.

Pour les usagers sans accès aux outils numériques, des demandes pourront être faites, avec un justificatif de domicile de moins d'un an, auprès des permanences suivantes : mairie de leur commune, Centre technique municipal de Châteauroux, accueil de l'Hôtel de Ville de Châteauroux ou Maison France Services.

Un doute ?  
Où jeter quoi ?  
Visitez le site **sytom36.fr**

## Stationnement

Qu'il soit autorisé, limité, interdit ou unilatéral, le stationnement fait partie de notre quotidien. Soumis au code de la route, le stationnement ne doit pas gêner la circulation des personnes, ni celle des véhicules, ni représenter un obstacle dangereux portant atteinte à la sécurité routière.

Le non-respect des règles de stationnement constitue une infraction au code de la route pouvant être sanctionnée par le paiement d'amendes forfaitaires, la perte de 3 points sur le permis de conduire, voire la suspension du permis. Pour nous permettre à tous de stationner en toute sécurité, un rappel des règles de stationnement applicables dans l'agglomération d'Ardentes est indispensable.



### Stationnement interdit

- **rue de la Gare** : du n°6 au n°12, du n°20 au n°34 et du n°5 au n°23, sauf livraison. Également interdit rue de la Gare entre le carrefour formé par les rues de la République, rue de la Poste, rue George Sand et le pont traversant l'Indre.
- **rue de la Poste** : face au n°14, et sur les places de stationnement situées devant la sortie du magasin SPAR au n°8 sur une longueur de 3 mètres.
- **place Saint-Martin** : le jeudi jour du marché hebdomadaire entre 7h00 et 13h30.
- **rue des Religieuses** : le jeudi jour du marché hebdomadaire entre 7h00 et 13h30.
- **sur le pont de l'Indre.**
- **rue Antoine de Saint-Exupéry** : côté pair sur une distance de 60 m en partant des feux tricolores et en remontant la rue jusqu'au transformateur situé au n°2.
- **rue Gambetta (CR 73)** : des deux côtés de la chaussée.
- **rue Calmette et Guérin** : du n°2 au n°8 suivant le marquage au sol, et de la rue de la Gare à la place Saint-Martin côté impair, sauf livraison.
- **rue Pasteur** : de la rue de la Gare à l'allée du champ de foire Saint-Martin, du n°4 à la rue de la Gare et de l'Impasse Pasteur à l'Allée Pasteur, sauf livraison.
- **rue George Sand** : du n°2 au n°48 côté pair, et du n°1 au n°23 côté impair, sauf livraison et cars scolaires.



### Stationnement unilatéral

- **du 1er au 15 de chaque mois** du côté des numéros impairs des immeubles,
- **du 16 au dernier jour du mois** du côté des numéros pairs des immeubles.

Le changement de côté s'opère le dernier jour de cette période entre 20 heures 30 et 21 heures.

Pour la rue Victor Hugo, le stationnement est unilatéral toute l'année côté impair.



### Stationnement autorisé/limité

- **avenue de la Gare** : autorisé de façon permanente sur les emplacements matérialisés à cet effet du n°14 au n°16, et du n°23 au n°97 suivant le marquage au sol.
- **rue de la Gare** : limité à 10 minutes devant le n°18.
- **rue des Religieuses** : limité à 10 minutes sur l'emplacement matérialisé.
- **route de La Châtre à Clavières** : limité à 15 minutes sur les deux emplacements matérialisés au n°42.



Emplacement de stationnement pour les personnes en situation de handicap.

**J'entretiens mon trottoir, je valorise mon quartier!**

**LA COMMUNE VOUS REMERCIE**  
pour votre participation à l'effort collectif et citoyen

"Les propriétaires ou locataires, sont tenus de maintenir les trottoirs et caniveaux en bon état de propreté sur toute leur longueur au droit de leur façade"  
Arrêté municipal n°172/2017 du 2 juin 2017

- ✓ **Balayage**
- ✓ **Désherbage** (arrachage ou binage)
- ✓ **Démoussage**

 [www.mairie-ardentes.com](http://www.mairie-ardentes.com)  
02.54.36.21.33

## Vidéo protection



La commune d'Ardentes a souhaité mettre en place un système de vidéoprotection sur le territoire communal : une première tranche de caméras a été installée à l'automne 2024, et une seconde tranche est prévue au premier trimestre 2025. C'est ainsi 26 caméras qui seront déployées à Ardentes.

L'implantation d'un système de vidéoprotection ne va pas de soi : il s'appuie sur un rapport d'expertise rédigé par la gendarmerie, pour quantifier les besoins et cibler les zones et sites à équiper en priorité. Les élus, en concertation avec la gendarmerie, ont fait le choix de cibler les grands carrefours et axes de circulation, de manière à pouvoir identifier l'auteur d'un délit sur son trajet d'arrivée ou/et de départ.

La traduction de ce rapport en sa déclinaison technique a été confiée au bureau d'études NetSystem, qui a également assisté la commune sur le volet matériel (équipement informatique, type de caméras...) et dans le choix de l'entreprise titulaire du marché.

C'est la société Bouygues énergies et services qui a été retenue pour un marché initial de travaux de 124 076 € HT. La commune bénéficie de l'accompagnement financier du Conseil Départemental à hauteur de 26 815 € et de l'Etat pour 65 855 €.



## L'école des 2 Rives



Tous les élèves d'Ardentes scolarisés dans les classes primaires ont pris possession de leur école à la rentrée de septembre 2024, accompagnés par des nouvelles enseignantes venues compléter l'équipe pédagogique. Les conditions météorologiques n'ayant pas permis la finition de l'engazonnement et la plantation des premiers arbres, ces travaux seront réalisés au printemps. En partenariat avec le CAUE de l'Indre, l'équipe enseignante et les élèves travaillent en ce moment sur le projet de végétalisation de leurs espaces de récréation, pour des plantations prévues à l'automne prochain.

## Le cimetière

L'agrandissement du cimetière et la construction de l'abri ont été réalisés à l'automne, comme convenu avec les entreprises. Également pour des raisons météorologiques, l'engazonnement et les plantations prévus dans la zone végétalisée seront effectués au printemps.

La construction d'un ossuaire est envisagée pour 2025. Elle permettra d'engager la procédure d'exhumations, indispensable aux reprises de concessions qui sera réalisée dans les prochains mois dans l'ancien cimetière. La construction d'un nouveau jardin du souvenir est également envisagée.



## Le cadre de vie

Comme chaque année, notre équipe technique s'est attaché à faire d'Ardentes une commune agréable et fleurie, ce qui a permis à notre commune d'obtenir pour la seconde fois le Label « Pont fleuri » décerné par le Conseil Départemental.

## La voirie

Des travaux d'entretien de nos rues et de nos routes ont été réalisés à l'entrée du Chemin Noir, Route d'Artois, Rue Henri Dunant et Rue des Coquelicots.



Un programme 2025 sera élaboré par la commission travaux à l'occasion du vote du budget, en mars prochain.

## TARIFS

### Restaurant Scolaire 2024-2025

3,90€ le repas par enfant  
2,90€ le repas à partir du 3<sup>ème</sup> enfant  
(pour une famille de 3 enfants et plus, inscrits au restaurant scolaire)

### ALAE (Accueil de Loisirs Associé à l'École)

quotient familial QF	matin	après-midi
0 - 700	1,95 €	3,05 €
> 700	2,30 €	3,55 €

<b>ACM</b> Tous les tarifs sont calculés en fonction du quotient familial	Tarif journée avec repas + garderie	Semaine <sup>(1)</sup> avec repas + garderie	Semaine <sup>(1)</sup> avec repas + garderie + sortie	Semaine avec repas + garderie + séjour 2J	Semaine avec repas + garderie + séjour 3J	Semaine avec repas + garderie + séjour 4J	Semaine avec repas + garderie + séjour 5J
0€ à 565€	7,00€	28,00€	48,00€	46,50€	55,50€	65,00€	74,00€
de 566€ à 765€	10,00€	40,00€	60,00€	58,50€	67,50€	77,00€	86,00€
de 766€ à 965€	13,00€	52,00€	72,00€	70,50€	79,50€	89,00€	98,00€
966€ et +	15,00€	60,00€	80,00€	78,50€	87,50€	97,00€	106,00€

(1) Lorsque la commune propose des semaines incomplètes, les tarifs seront calculés au prorata temporis

(2) En cas de non-respect de l'horaire de fermeture, une majoration de 5€ par 1/4 d'heure sera facturée.

		journée avec repas + garderie	mercredi matin avec repas + garderie
Accueil de loisirs du mercredi pendant semaine scolaire <sup>(2)</sup> repas + garderie	0€ à 565€	7,00€	4,50€
	de 566€ à 765€	10,00€	5,00€
	de 766€ à 965€	13,00€	6,00€
	966€ et +	15,00€	7,00€

### Tarifification applicable au 01/01/2026

AGORA 2026 SALLES		Grande Salle + bar *supplément cuisine			Rez-de-jardin *supplément cuisine	
Particuliers - Associations ou Entreprises	Locataires	Période de location			Période de location	
		1	2	3	2	3
	Résidents sur la commune		679,00€ 65,00€	363,00€ 65,00€	146,00€ 35,00€	122,00€ 35,00€
Associations d'ARDENTES		363,00€ 65,00€	679,00€ 65,00€	363,00€ 65,00€	146,00€ 35,00€	122,00€ 35,00€
Résidents hors commune			812,00€ 65,00€	436,00€ 65,00€	182,00€ 35,00€	146,00€ 35,00€

1) samedi ou dimanche ou jour férié

2) week-end (du vendredi après-midi au lundi 8h00) et jour férié (de la veille du jour férié au lendemain du jour férié 8h00)

3) autre jour en semaine de 8h00 au lendemain 8h00 hors jour férié

Nb :

Caution pour la réservation de la salle RDJ : 300€

Caution pour la réservation de la grande salle : 600€

Caution pour la location de la sono : 500€

Caution pour location de la sono Agora /jour : 85.00€

### Tarifs divers

Cimetière : Concessions (/m<sup>2</sup>) 50 ans = 150.00€  
30 ans = 100.00€

Colombarium : Location case 15 ans = 350.00 €  
Location case 30 ans = 600.00 €

Boîte aux lettres identifiée  
= courrier bien distribué



Inscrire **vos** nom et le numéro de l'habitation si celle-ci en possède un. Si plusieurs personnes vivent dans le foyer, il est conseillé d'inscrire lisiblement et en grands caractères tous les noms afin de recevoir tous les documents importants dont les cartes d'électeurs et les plis électoraux.

### Inscription sur les listes électorales

Avis pour tout nouvel arrivant ou tout changement d'adresse

Pour pouvoir voter, il est indispensable d'être inscrit sur les listes électorales, soit :

- Par internet sur [service-public.gouv.fr](http://service-public.gouv.fr)
- Par courrier (formulaire CERFA à télécharger sur [service-public.gouv.fr](http://service-public.gouv.fr))
- En mairie (photocopie de la carte d'identité en cours de validité et un justificatif de domicile récent)



**JANVIER**

**Lundi 6 janvier**

**Mairie Ardentes**

Voeux du Maire

**Samedi 18 janvier**

**Volant Ardentais**

Tournoi vétéran gymnase Aléréa

**Samedi 25 janvier**

**CAVA**

Soirée année 80

Salle Agora

**Dimanche 26 janvier**

**CAVA**

Concours de belote

Salle Agora

**FEVRIER**

**Samedi 1<sup>er</sup> février**

**EPVG**

Loto

Salle Agora

**Dimanche 16 février**

**CAVA**

Thé dansant avec Dominique Floquet

Salle Agora

**Dimanche 23 février**

**Volant Ardentais**

Rencontre Rég. 3 gymnase Aléréa

**MARS**

**Dimanche 2 mars**

**Cava**

Loto

Salle Agora

**Dimanche 9 mars**

**Rétro Méca Centre**

Mensuelle place de la république

**Samedi 15 mars**

**Ardentes Sports Organisations**

Course cycliste de la Scierie Robert

**Dimanche 23 mars**

**Assemblée de Clavières**

Randonnée de printemps :

Marche / VTT

**Samedi 29 mars**

**Association Comm'n'co**

Soirée tartiflette et dansante

année 80

**Dimanche 23 mars**

**Comité de Saint-Leu**

Thé dansant avec Bernard Rual

Salle Agora

**Dimanche 30 mars**

**Association Comm'n'co**

Loto

**AVRIL**

**Samedi 5 avril**

**A.S.A.**

Loto - Salle Agora

**Dimanche 13 avril**

**Rétro Méca Centre**

Mensuelle place de la république

**Club Modélisme Ferroviaire d'Ardentes**

Bourse de 9h à 17h

Salle Agora

**Vendredi 25 avril**

**Union Musicale d'Ardentes**

Concert de Printemps

Salle Agora

**Samedi 26 avril**

**Cava**

Soirée jeunes avec D.J.

Salle Agora

**Dimanche 27 avril**

**Comité de Saint-Leu**

Thé ou déjeuner dansant avec

Manu Blanchet

Salle Agora

**MAI**

**Dimanche 11 mai**

**Rétro Méca Centre**

Mensuelle place de la République

**Vendredi 16 mai**

**ASPTT Châteauroux**

Corida (course à pied)

**Dimanche 18 mai**

**Union Musicale d'Ardentes**

Audition de musique

Salle Agora

**Samedi 24 et Dimanche 25 mai**

**Volant Ardentais**

Tournoi CDJ pour les jeunes

Gymnase des grands buissons

**Comité de Saint-Leu**

Brocante et foire de printemps

Champ de foire Saint-Martin

**Jeu 29 mai**

**Tennis Club Ardentais**

TMC Adultes hommes 30/5 à 30/2

et femmes 4e série

Terrains extérieurs rue Pasteur

**JUIN**

**Dimanche 8 juin**

**Rétro Méca Centre**

Mensuelle place de la république

**Samedi 14 juin**

**Comité de Saint-Leu**

Rando gourmande

Départ local Pasteur

**Ecole maternelle Antoine Fée**

Fête de l'école

**Dimanche 15 juin**

**Partageons la Forêt**

Brocante aux Loges de Dressais

**Samedi 21 juin**

**Fête de la musique**

**JUILLET**

**Samedi 5 et dimanche 6 juillet**

**Berry BrodLaines**

Festival Berry Brod'Laines salle Agora

**Dimanche 13 juillet**

**Rétro Méca Centre**

Mensuelle place de la république

**Cava**

Fête nationale, feu d'artifice et bal populaire

Théâtre de verdure Agora

**Samedi 26 et dimanche 27 juillet**

**Tennis Club Ardentais**

TMC Adultes hommes 30 à 15/4

et femmes 30 à 15/5

Terrains extérieurs rue Pasteur

**Du 26 juillet au 15 août**

**Tennis Club Ardentais**

Tournoi estival homologué FFT

Simple et doubles

Terrains extérieurs rue Pasteur

**AOÛT**

**Dimanche 10 août**

**Rétro Méca Centre**

Mensuelle place de la république

**Dimanche 17 août**

**Rétro Méca Centre**

Rétro Méca Centr'Expo

Ancien stade

**Du 25 au 29 août**

**Tennis Club Ardentais**

Stage d'été de tennis ouvert à tous,

découverte et perfectionnement,

enfants et adultes

Terrains extérieurs rue Pasteur

**Dimanche 31 août**

**Assemblée de Clavières**

Brocante

**Téléthon**

Près de 13 000 euros ont été récoltés